

2018-01-11 MESSAGE DEMISSION COMMISSION COMMUNICATION

De: [REDACTED]
à: [REDACTED]
cc: [REDACTED]

Date: 11 janvier 2018 à 17:45
Objet: Commission communication

Monsieur le Maire,

Faisant suite aux derniers événements qui se sont produits, je porte à votre connaissance la cessation de ma collaboration avec la commune nouvelle de Vallées-en-Champagne
En effet il m'est devenu impossible de collaborer avec certains élus de la commission :

- En qui je n'ai plus **aucune confiance**,
- Qui travestissent la réalité pour se dédouaner,
- Qui n'ont aucune reconnaissance pour une collaboration quotidienne (je dis bien quotidienne),
- Qui rejettent les non élus bénévoles qui pour certains n'ont rien à faire dans les affaires de la commune,
- Qui prétendent que seules 2 personnes (vous et Mme [REDACTED]) ont relu le bulletin,
- A qui, il faut sans cesse réclamer des infos alors que la secrétaire (en chef) s'évertue depuis 2 ans à faire du blocage,
- Qui sont sujets à changer d'avis comme par exemple pour le calendrier où tout était fixé le 12/12 avec fichiers déposés le 15/12 chez l'imprimeur de Dormans, mais qui le 25/12 à 22h16 préviennent d'un changement d'imprimeur avec à la clef un problème d'impression (calendrier déformé) d'où 15 messages A/R sur 2 jours avec l'imprimeur pour obtenir un calendrier conforme.

Le : 22 décembre 2017 à 14:15 (GMT +01:00)
De : "Imprimerie Harvich (Sce Commercial)" <imprimerie.harvich@wanadoo.fr>
À : [REDACTED]
Objet : Devis 6155 - 6157

Bonjour,

[Veuillez trouver ci-joint le devis demandé.](#)

[Vous en souhaitant bonne réception.](#)


Cordialement


Le Service Commercial

De: [REDACTED]
répondre à: [REDACTED]
à: [REDACTED]

Date: 25 décembre 2017 à 22:16

Objet: TR : Devis 6155 - 6157

sécurité:  Chiffrement standard (TLS) [En savoir plus](#)

 Ce message est important pour une certaine raison.

Bonsoir,
Ci-joint le devis pour le journal et le calendrier,
Montant moins élevé que Dormans et délai plus court.
Cordialement
[REDACTED]

Et cerise sur le gâteau, suite à des racontars, prétendre que je tiens des propos homophobes sur Facebook. C'est bien mal me connaître alors que je n'ai aucun mépris ni rejet envers les personnes homosexuelles ou supposées l'être. Pas plus que je ne suis xénophobe.....

Ne confondriez-vous pas par hasard ce qui est de l'humour fait autour d'une erreur (parmi d'autres) trouvée dans le bulletin sur le mariage de : **Florian SWICK & Anthony DEBORDEAUX 24 Juin, La Chapelle-Monthodon** avec de l'homophobie ?

Par ailleurs contrairement à ce que vous répandez Monsieur le Maire, à qui veut l'entendre, je n'ai pas changé le mot de passe sans raison.

A un moment de l'année dès que je me connectais je tombais systématiquement sur cette page :

Nouveau sur Jimdo : au lieu de vous connecter avec votre domaine, vous pouvez dès maintenant vous connecter de façon plus sécurisée avec votre adresse e-mail. De plus, vous accéderez à tous vos sites depuis un même endroit - votre compte utilisateur Jimdo.

Que je devais fermer à chaque connexion pour enfin accéder aux codes d'identification.

Je m'en suis entretenue avec Jean-Michel qui m'a expliqué que c'était uniquement pour faciliter l'accès aux personnes qui avaient plusieurs sites Jimdo.

Seulement à un moment donné, je n'arrivais plus à me connecter avec le nom du domaine et avec le mot de passe initial car Jimdo voulait absolument que je passe par un « E-MAIL » où si mes souvenirs sont bons le mien y était proposé (j'ai un site Jimdo que j'ai fait pour exposer les peintures de mon mari).

Pour continuer à diffuser sur le site de VEC j'ai donc accepté cette formule en mettant un nouveau mot de passe que Jimdo réclamait.

Ma seule erreur, est dans le feu de l'action, d'avoir omis de vous prévenir.

Et après tout cela, j'apprends maintenant que vous me traitez de perverse (*Qui est enclin à faire le mal et qui le tente par des moyens détournés : Un être pervers qui espère votre échec*).

J'aimerais bien que vous m'apportiez la preuve de ce que vous avancez hors de ma présence. Mais si pour vous, le fait que je dise les choses en face est de la perversité, alors là évidemment, je n'ai rien à dire. Nous savons tous que les élus adorent la brosse à reluire. Certains acceptent des remarques qui ne font, parfois, pas plaisir à entendre. D'autres pas...

Votre publication est plus performante que 95 % des publications de cette Page.



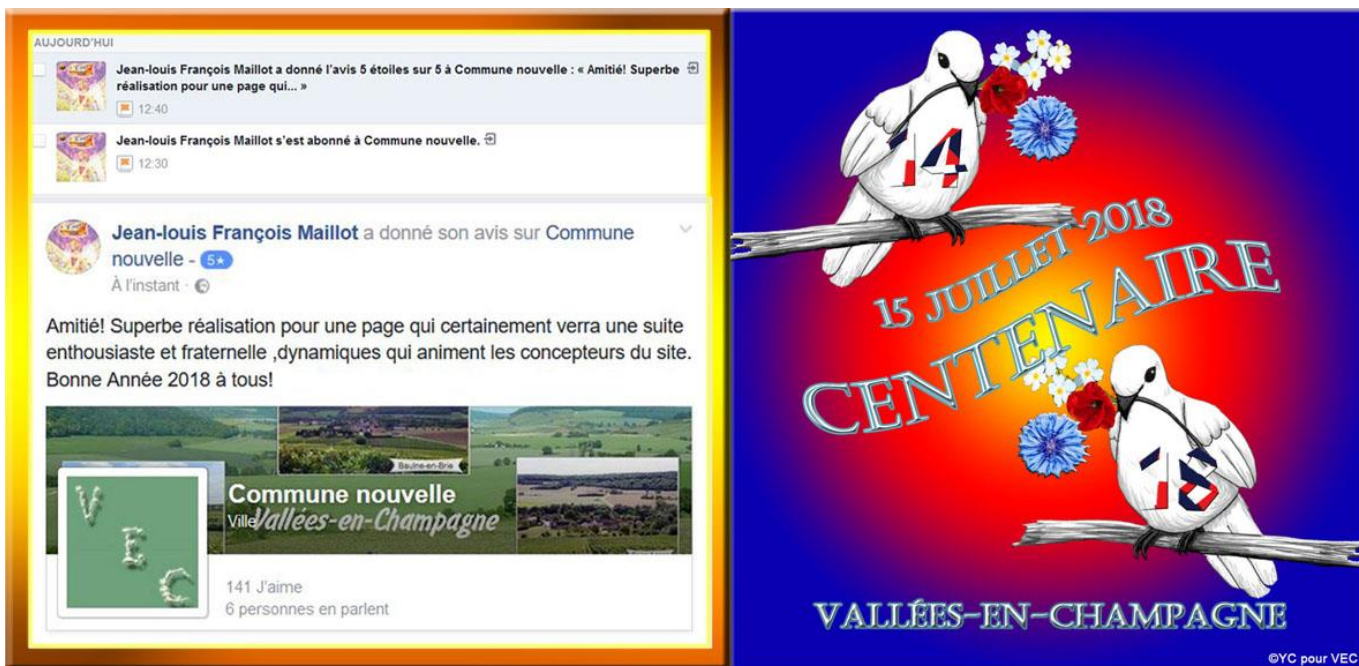
Boostez-la pour obtenir de meilleurs résultats.



Mais « **Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage.** »

Après ces 2 années où je pense avoir fait correctement ce pourquoi je m'étais proposée, je préfère arrêter en me consacrant à partir de maintenant à mes affaires personnelles **dans une sérénité enfin retrouvée.**

Vous trouverez, j'en suis sûre une ou un remplaçant sans grandes difficultés, qui comme moi, essaiera de faire le maximum et y consacrera autant de temps pour le rayonnement de Vallées-en-Champagne.



Vous trouverez également en PJ les statistiques qui attestent que le site a repris quelques couleurs à partir du moment où je l'ai pris en charge : entre 2015 et 2017 **+303%** du nombre de visiteurs et **+380%** de pages visitées.

Je tiens à terminer ce message en remerciant tout particulièrement Jacqueline Picart, maire déléguée de La Chapelle-Monthodon et Jean-Michel Champagne, conseiller municipal de Vallées-en-Champagne, qui m'ont toujours soutenu et encouragé et qui gardent toute ma confiance.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.
Yannick Cernet

NB Je vous remercie par avance de bien vouloir remettre l'impression de ce message

- [REDACTED]
-